

Journal de Maintenance de la norme NEODES Phase 3

JMN relatif au cahier technique P3.2017.1 (publié le 9 août 2016 sur dsn-info)

Ce document contient toutes les évolutions apportées au fur et à mesure par les partenaires de la norme au [cahier technique Phase 3 release 1 du 9 août 2016](#). Cette version du cahier technique phase 3 et son JMN constituent la norme en fonctionnement dans le cadre de la phase 3.

Jusqu'en janvier 2017 (échéances de février), la norme phase 3 en production s'appuie sur le [cahier technique P3.2016.6](#), complété des évolutions progressivement répertoriées dans le [JMN associé](#). Pour plus de précisions sur la gestion de la norme phase 3 jusqu'en janvier 2017, [une notice explicative](#) est en ligne sur dsn-info.

Pour plus de lisibilité, les évolutions à prendre en compte d'une version à l'autre de ce JMN et leur calendrier de prise d'effet en production sont inscrites ci-dessous.

Version du document	Date de publication du document	N° des évolutions ajoutées / corrigées	Date de prise d'effet en production phase 3
V1	24/10/2016	N°1 à 48	25/01/2017
V2	12/12/2016	N°49 à 75	25/01/2017
V3	10/01/2017	N°76 à 81	25/01/2017

Ce document contient toutes les évolutions apportées au fur et à mesure par les partenaires de la norme DSN au **cahier technique version P3.2017.1**.

Légende

Élément supprimé en rouge

Élément ajouté en vert


Cahier technique de référence : CT phase 2017.1 du 09 août 2016

Evolutions apportées dans la Version 1 du JMN

1. Introduction

Avant	Après
<p>A noter : La suppression du recueil des effectifs du champ social (recueil opéré via la rubrique ""Effectif moyen de l'entreprise au 31 décembre - S21.G00.06.009"") sera effective à compter du 1er janvier 2017. Pour plus de précisions, il est possible de vous rapprocher de votre URSSAF.</p> <p>ATTENTION : La rubrique "Effectif moyen de l'entreprise au 31 décembre - S21.G00.06.009"" doit donc être déclarée dans la DSN du mois de décembre 2016 (mois principal déclaré) à déposer en janvier 2017. Les effectifs mensuels de fin de période déclarée de l'établissement (S21.G00.11.008) ne sont plus à déclarer. La valeur renseignée ne sera pas exploitée.</p>	<p>A noter : Les conditions d'alimentation des rubriques « Effectif moyen de l'entreprise au 31 décembre - S21.G00.06.009 » et « Effectif de fin de période déclarée de l'établissement - S21.G00.11.008 seront précisées chaque année.</p>

2. 2.1.3.6.1 - Rappel de Rémunération et d'Activité

Avant	Après
	<p>L'évolution consiste à supprimer la rubrique "S21.G00.51.009" puisque non existante dans le CT P3.2017.1</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 30%;"> <p>DSN Mars</p> <p>S21.G00.50 - Versement Individu</p> <p>S21.G00.50.001:29042013 S21.G00.50.002:1350 S21.G00.50.004:1200</p> <p>S21.G00.51 - Rémunération</p> <p>S21.G00.51.001:01032013 S21.G00.51.002:31032013 S21.G00.51.010:00000 S21.G00.51.011:Rémunération brute non plafonnée S21.G00.51.013:1500</p> <p>S21.G00.51 - Rémunération</p> <p>S21.G00.51.001:01032013 S21.G00.51.002:31032013 S21.G00.51.010:00000 S21.G00.51.011: Salaire brut soumis à contributions d'assurance chômage S21.G00.51.013:1500</p> <p>S21.G00.53 - Activité</p> <p>S21.G00.53.001:Travail rémunéré S21.G00.53.002:151.66</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 30%;"> <p>DSN Avril</p> <p>S21.G00.50 - Versement Individu</p> <p>S21.G00.50.001:29042013 S21.G00.50.002:1350 S21.G00.50.004:1200</p> <p>S21.G00.51 - Rémunération</p> <p>S21.G00.51.001:01042013 S21.G00.51.002:30042013 S21.G00.51.010:00000 S21.G00.51.011:Rémunération brute non plafonnée S21.G00.51.013:1500</p> <p>S21.G00.51 - Rémunération</p> <p>S21.G00.51.001:01042013 S21.G00.51.002:30042013 S21.G00.51.010:00000 S21.G00.51.011: Salaire brut soumis à contributions d'assurance chômage S21.G00.51.013:1500</p> <p>S21.G00.53 - Activité</p> <p>S21.G00.53.001:Travail rémunéré S21.G00.53.002:151.66</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 30%;"> <p>DSN Mai</p> <p>S21.G00.50 - Versement Individu</p> <p>S21.G00.50.001:29052013 S21.G00.50.002:1415 S21.G00.50.004:1300</p> <p>S21.G00.51 - Rémunération</p> <p>S21.G00.51.001:01052013 S21.G00.51.002:31052013 S21.G00.51.010:00000 S21.G00.51.011:Rémunération brute non plafonnée S21.G00.51.013:1625</p> <p>S21.G00.51 - Rémunération</p> <p>S21.G00.51.001:01052013 S21.G00.51.002:31052013 S21.G00.51.010:00000 S21.G00.51.011: Heures supplémentaires ou complémentaires S21.G00.51.012:10 S21.G00.51.013:125</p> <p>S21.G00.51 - Rémunération</p> <p>S21.G00.51.001:01052013 S21.G00.51.002:31052013 S21.G00.51.010:00000 S21.G00.51.011: Salaire brut soumis à contributions d'assurance chômage S21.G00.51.013:1500</p> <p>S21.G00.53 - Activité</p> <p>S21.G00.53.001:01 S21.G00.53.002:151.66</p> <p>S21.G00.51 - Rémunération</p> <p>S21.G00.51.001:15032013 S21.G00.51.002:20032013 S21.G00.51.010:00000 S21.G00.51.011: Salaire brut soumis à contributions d'assurance chômage S21.G00.51.012:10 S21.G00.51.013:125</p> <p>S21.G00.53 - Activité</p> <p>S21.G00.53.001:Travail rémunéré S21.G00.53.002:10</p> </div> </div>

3. 2.2.1.2 - Bloc "Base assujettie" (S21.G00.78)

Avant						Après						
Rubriques	Code de base assujettie S21.G00.78.00	Date de début de période de rattachement S21.G00.78.002	Date de fin de période de rattachement S21.G00.78.003	Montant S21.G00.78.004	Identifiant technique affiliation S21.G00.78.005	Rubriques	Code de base assujettie S21.G00.78.001	Date de début de période de rattachement S21.G00.78.002	Date de fin de période de rattachement S21.G00.78.003	Montant S21.G00.78.004	Identifiant technique affiliation S21.G00.78.005	Numéro du contrat S21.G00.78.006
Organismes	1	S21.G00.78.002	S21.G00.78.003		S21.G00.78.005	Organismes						
AGIRC-ARRCO	X	X	X	X		AGIRC-ARRCO	X	X	X	X		
Calise CBTP	X	X	X	X		Calise CBTP	X	X	X	X		
CAMIEG	X	X	X	X		CAMIEG	X	X	X	X		
CCVRP	X	X	X	X		CCVRP	X	X	X	X		
CNIEG	X	X	X	X		CNIEG	X	X	X	X		
Congés spectacles (AUDIENS)	X	X	X	X		Congés spectacles (AUDIENS)	X	X	X	X		
CRPCEN	X	X	X	X		CRPCEN	X	X	X	X		
CRPNPAC	X	X	X	X		CRPNPAC	X	X	X	X		
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	
DGFIP	X	X	X	X		DGFIP	X	X	X	X		
IRCANTEC	X	X	X	X	X	IRCANTEC	X	X	X	X	X	
MSA	X	X	X	X		MSA	X	X	X	X		
Pôle emploi	X	X	X	X		Pôle emploi	X	X	X	X		
URSSAF	X	X	X	X		URSSAF	X	X	X	X		

4. 2.2.1.3 Bloc "Cotisation individuelle" (S21.G00.81)

Avant						Après					
Rubriques	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Rubriques	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005
Organismes						Organismes					
AGIRC-ARRCO	X			X		AGIRC-ARRCO					
Calise CBTP	X	X	X	X		Calise CBTP	X	X	X	X	
CAMIEG	X			X		CAMIEG					
CCVRP	X	X	X	X		CCVRP	X	X	X	X	
CNIEG	X			X		CNIEG					
Congés spectacles (AUDIENS)	X	X	X	X		Congés spectacles (AUDIENS)	X	X	X	X	
CRPCEN	X	X	X	X		CRPCEN	X	X	X	X	
CRPNPAC	X			X		CRPNPAC					
Organisme complémentaire	X			X		Organisme complémentaire					
DGFIP	X	X	X	X		DGFIP	X	X	X	X	
IRCANTEC	X	X	X	X		IRCANTEC	X	X	X	X	
MSA	X	X	X	X		MSA	X	X	X	X	
Pôle emploi	X	X	X	X		Pôle emploi	X	X	X	X	
URSSAF	X	X	X	X		URSSAF	X	X	X	X	

5. 2.2.1.6 Bloc "Versement organisme de protection sociale" (S21.G00.20)

Avant							Après						
1ère partie du tableau							1ère partie du tableau						
Rubriques	Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.20.001	Envie d'affectation des opérations S21.G00.20.002	BC S21.G00.20.003	IBAN S21.G00.20.004	Montant du versement S21.G00.20.005	Date de début de période de rattachement S21.G00.20.006	Rubriques	Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.20.001	Envie d'affectation des opérations S21.G00.20.002	BC S21.G00.20.003	IBAN S21.G00.20.004	Montant du versement S21.G00.20.005	Date de début de période de rattachement S21.G00.20.006
Organismes							Organismes						
AGIRC-ARRCO	X	X	X	X	X	X	AGIRC-ARRCO	X	X	X	X	X	X
Calise CBTP	X	X	X	X	X	X	Calise CBTP	X	X	X	X	X	X
CAMIEG	X	X	X	X	X	X	CAMIEG	X	X	X	X	X	X
CCVRP	X	X	X	X	X	X	CCVRP	X	X	X	X	X	X
CNIEG	X	X	X	X	X	X	CNIEG	X	X	X	X	X	X
Congés spectacles (AUDIENS)	X	X	X	X	X	X	Congés spectacles (AUDIENS)	X	X	X	X	X	X
CRPCEN	X	X	X	X	X	X	CRPCEN	X	X	X	X	X	X
CRPNPAC	X	X	X	X	X	X	CRPNPAC	X	X	X	X	X	X
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	X	Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	X
IRCANTEC	X	X	X	X	X	X	IRCANTEC	X	X	X	X	X	X
MSA	X	X	X	X	X	X	MSA	X	X	X	X	X	X
Pôle emploi	X	X	X	X	X	X	Pôle emploi	X	X	X	X	X	X
URSSAF	X	X	X	X	X	X	URSSAF	X	X	X	X	X	X

6. 2.2.1.6 Bloc "Versement organisme de protection sociale" (S21.G00.20)

Avant						Après					
2ème partie du tableau						2ème partie du tableau					
Rubriques	Date de fin de période de rattachement S21.G00.20.007	Code délégataire de gestion S21.G00.20.008	Mode de paiement S21.G00.20.010	Date de paiement S21.G00.20.011	SIRET payeur S21.G00.20.012	Rubriques	Date de fin de période de rattachement S21.G00.20.007	Code délégataire de gestion S21.G00.20.008	Mode de paiement S21.G00.20.010	Date de paiement S21.G00.20.011	SIRET payeur S21.G00.20.012
Organismes						Organismes					
AGIRC-ARRCO	X		X		X	AGIRC-ARRCO	X		X		X
Caisse OBTP	X		X	X	X	Caisse OBTP	X		X	X	X
CAMEG	X		X	X	X	CAMEG	X		X	X	X
CCVRP	X		X	X	X	CCVRP	X		X	X	X
CNIEG	X		X	X	X	CNIEG	X		X	X	X
Congés spectacles (AUDIENS)	X		X		X	Congés spectacles (AUDIENS)	X		X		X
CRPCEN	X		X	X	X	CRPCEN	X		X	X	X
CRPPAC	X		X	X	X	CRPPAC	X		X	X	X
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	Organisme complémentaire	X	X	X	X	X
IRCANTEC	X		X	X	X	IRCANTEC	X		X	X	X
MSA	X		X		X	MSA	X		X	X	X
Pôle emploi	X		X	X	X	Pôle emploi	X		X	X	X
URSSAF	X		X		X	URSSAF	X		X		X

7. 2.2.1.6 Bloc "Versement organisme de protection sociale" (S21.G00.20)

Avant								Après							
Précisions sur la rubrique « Mode de paiement » (S21.G00.20.010)								Précisions sur la rubrique « Mode de paiement » (S21.G00.20.010)							
Valeurs de la rubrique "Mode de paiement" (S21.G00.20.010)	01 - chèque	02 - virement	03 - prélèvement	04 - titre bancaire de paiement	05 - télé-règlement de type A	06 - versement réalisé par un autre établissement		Valeurs de la rubrique "Mode de paiement" (S21.G00.20.010)	01 - chèque	02 - virement	03 - prélèvement	04 - titre bancaire de paiement	05 - télé-règlement de type A	06 - versement réalisé par un autre établissement	
AGIRC-ARRCO					X	X		AGIRC-ARRCO					X	X	
Caisse OBTP					X	X		Caisse OBTP					X	X	
CAMEG		X				X		CAMEG		X				X	
CCVRP	X	X	X		X			CCVRP	X	X	X		X		
CNIEG		X				X		CNIEG		X				X	
Congés spectacles (AUDIENS)					X	X		Congés spectacles (AUDIENS)					X	X	
CRPCEN		X			X			CRPCEN		X			X		
CRPPAC	X	X						CRPPAC	X	X					
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	X		Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	X	
IRCANTEC	X	X						IRCANTEC	X	X					
MSA	X	X	X		X	X		MSA	X	X	X		X	X	
Pôle emploi	X	X	X		X	X		Pôle emploi	X	X	X		X	X	
URSSAF						X		URSSAF					X	X	

8. 2.2.3.2 Déclaration des cotisations agrégées

Avant	Après
<p>Les agrégats sont déclarés par CTP, comme actuellement en DUCS, BRC, TR, etc. La table des Codes Type de Personnel à utiliser en DSN est la même que celle en vigueur pour les autres modalités de déclaration aux URSSAF. Il convient de noter que les simplifications suivantes ont été apportées aux déclarations de cotisations URSSAF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Levée de l'obligation de déclarer les montants de 	<p>Les agrégats sont déclarés par CTP, comme actuellement en DUCS, BRC, TR, etc. La table des Codes Type de Personnel à utiliser en DSN est la même que celle en vigueur pour les autres modalités de déclaration aux URSSAF. Il convient de noter que les simplifications suivantes ont été apportées aux déclarations de cotisations URSSAF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Levée de l'obligation de déclarer les montants de

cotisation par Code Type de Personnel (hors DUCS EDI) - Déclaration du total par mois civil uniquement - Suppression de la déclaration des effectifs du champ social	cotisation par Code Type de Personnel (hors DUCS EDI) - Déclaration du total par mois civil uniquement
--	--

9. *Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001* : Définition

Avant	Après
Modalité de valorisation : (...) - IRCANTEC : SIRET de l'IRCANTEC (...)	Modalité de valorisation : (...) - IRCANTEC : non concerné (...)

10. *Montant du versement - S21.G00.20.005*: Définition

Avant	Après
Modalité de valorisation : (...) - Organisme complémentaire : montant du versement correspondant au montant des cotisations réglées, qu'il s'agisse de cotisations nominatives ou établissement, d'un paiement total ou partiel, incluant ou non d'éventuelles régularisations. Ce montant peut intégrer tant les cotisations de l'établissement d'affectation que celles d'un ou plusieurs autres établissements, pour tout ou partie de leurs contrats. Ce montant doit toujours correspondre au total des montants déclarés dans les blocs "Composant de versement" attachés au présent bloc. (...)	Modalité de valorisation : (...) - Organisme complémentaire : montant du versement correspondant au montant des cotisations réglées, qu'il s'agisse de cotisations nominatives ou établissement, d'un paiement total ou partiel, incluant ou non d'éventuelles régularisations. Ce montant peut intégrer tant les cotisations de l'établissement d'affectation que celles d'un ou plusieurs autres établissements, pour tout ou partie de leurs contrats. Ce montant doit correspondre au total des montants déclarés dans les blocs "Composant de versement" attachés au présent bloc sauf si cette somme fait ressortir un montant négatif. Auquel cas un montant nul doit être renseigné. (...)

11. *Montant du versement - S21.G00.20.005* : Définition

Avant	Après
Modalité de valorisation : (...) - IRCANTEC : montant (...)	Modalité de valorisation : (...) - IRCANTEC : non concerné (...)

12. *Montant du versement - S21.G00.20.005*: CCH-12

Avant	Après
Si le versement concerne un organisme de prévoyance, ce montant doit être égal à la somme des montants renseignés dans la rubrique « Montant versé - S21.G00.55.001 » dans les Composants de versement qui en dépendent	Si le versement concerne un organisme de prévoyance, ce montant doit être égal à la somme des montants renseignés dans la rubrique « Montant versé - S21.G00.55.001 » dans les Composants de versement qui en dépendent, sauf si cette somme fait ressortir un montant négatif. Auquel cas un montant nul doit être

renseigné.

13. Date de début de période de rattachement - S21.G00.20.006: Définition

Avant	Après
Modalité de valorisation : (...) - IRCANTEC : date (...)	Modalité de valorisation : (...) - IRCANTEC : non concerné (...)

14. Date de fin de période de rattachement - S21.G00.20.007: Définition

Avant	Après
Modalité de valorisation : (...) - IRCANTEC : date (...)	Modalité de valorisation : (...) - IRCANTEC : non concerné (...)

15. Mode de paiement - S21.G00.20.010: Définition

Avant	Après
Modalité de valorisation : (...) - IRCANTEC : "01", "02" (...)	Modalité de valorisation : (...) - IRCANTEC : non concerné (...)

16. Date de paiement - S21.G00.20.011: Définition

Avant	Après
Modalité de valorisation : (...) - IRCANTEC : date (...)	Modalité de valorisation : (...) - IRCANTEC : non concerné (...)

17. Code métier - S21.G00.40.038: SIG-11

Avant	Après
SIG-11 : Si la rubrique "Code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022" est renseignée avec une valeur différente de "97" et "98", la rubrique "Code métier - S21.G00.40.038" doit être renseignée avec une des valeurs de codes Métier BTP disponibles sur "http://www.net-entreprises.fr".	

18. Positionnement dans la convention collective - S21.G00.40.041 : SIG-11

Avant	Après
SIG-11 : Si la rubrique "Code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022" est renseignée avec une valeur dont les deux premiers caractères sont différents	

de "97" et "98", la rubrique "Positionnement dans la convention collective - S21.G00.40.041" doit être renseignée avec l'une des valeurs de codes classification BTP disponibles sur "<http://www.net-entreprises.fr>".

19. Identifiant de l'établissement utilisateur - S21.G00.40.046: Longueur

Avant	Après
[2,15]	[2,14]

20. Type - S21.G00.51.011: SIG-11

Avant	Après
	SIG-11 : Si la rubrique « Type – S21.G00.51.011 » est égale à « 002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage », alors au moins un bloc « Activité - S21.G00.53 » doit être rattaché au bloc « Rémunération - S21.G00.51 » contenant cette rubrique.

21. Type - S21.G00.54.001: SIG-11

Avant	Après
SIG-11 : Le code "24 - Salaire brut retenu pour le calcul de l'indemnité de congés payés" est obligatoire si les deux premiers caractères de la valeur renseignée dans la rubrique "Code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022" sont différents de "97" et "98".	

22. Montant versé - S21.G00.55.001 : CSL

Avant	Après
[0]*(0 [1-9][0-9]*)\.[0-9]{2}	-?[0]*(0 [1-9][0-9]*)\.[0-9]{2}

23. Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002: CCH-11

Avant	Après
CCH-11 : Les codes motif suivants sont autorisés selon le code nature du contrat : (...) 031 - fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', ou '10' 033 – rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', '03' ou '10' (...)	CCH-11 : Les codes motif suivants sont autorisés selon le code nature du contrat : (...) 031 - fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', '10' ou '60' 033 – rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', '03' ou '10' (...)

24. Date de fin - S21.G00.66.002: SIG-11

Avant	Après
	SIG-11 : La "Date de fin - S21.G00.66.002" doit être supérieure ou égale à la "Date de début - S21.G00.66.001".

25. Montant - S21.G00.66.003: CSL 00

Avant	Après
	-?[0]*(0 [1-9][0-9]*)\.[0-9]{2}

26. Identifiant technique Affiliation - S21.G00.78.005: SIG-12

Avant	Après
SIG-12 : Si la rubrique "Code de base assujettie - S21.G00.78.001" est renseignée avec la valeur "28 - Base IRCANTEC cotisée" ou "29 - Base IRCANTEC non cotisée (arrêt de travail)", alors la rubrique "Identifiant technique Affiliation - S21.G00.78.005" doit être présente et renseignée du "Numéro du contrat - S21.G00.40.009".	SIG-12 : Si la rubrique "Code de base assujettie - S21.G00.78.001" est renseignée avec la valeur "28 - Base IRCANTEC cotisée" ou "29 - Base IRCANTEC non cotisée (arrêt de travail)", alors la rubrique "Numéro du contrat - S21.G00.78.006" ou la rubrique "Identifiant technique Affiliation - S21.G00.78.005" doit être présente et renseignée du "Numéro du contrat - S21.G00.40.009".

27. Base assujettie - S21.G00.78: Rubrique

Avant	Après
	Création de la rubrique : « Numéro du contrat » au niveau du bloc « Base assujettie - S21.G00.78 »

28. Numéro du contrat - S21.G00.78.006: Identifiant sémantique

Avant	Après
	Création de l'identifiant sémantique de la rubrique "Numéro du contrat - S21.G00.78.006"

29. Numéro du contrat - S21.G00.78.006: Définition

Avant	Après
	Cette rubrique est à renseigner du "Numéro du contrat - S21.G00.40.009" si la valeur renseignée dans la rubrique "Code de base assujettie - S21.G00.78.001" est égale à "28" ou "29". Elle fait le lien technique IRCANTEC entre le "Contrat - S21.G00.40" et la "Base assujettie - S21.G00.78".

30. Numéro du contrat - S21.G00.78.006: SIG-11

Avant	Après
	SIG-11 : Si la rubrique "Code de base assujettie - S21.G00.78.001" est renseignée avec une valeur différente de "28 - Base IRCANTEC cotisée" et "29 -

Base IRCANTEC non cotisée (arrêt de travail)", alors la rubrique " Numéro du contrat - S21.G00.78.006" est interdite.

31. Numéro du contrat - S21.G00.78.006: Type

Avant	Après
	Alphanumérique

32. Numéro du contrat - S21.G00.78.006: Longueur

Avant	Après
	[5, 20]

33. Numéro du contrat - S21.G00.78.006: Tableau des usages

Avant	Après
	01 - DSN mensuelle : C 02 - Signalement fin de contrat de travail : N 04 - Signalement arrêt de travail : N 05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail : N

34. Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001: Définition

Avant	Après
Modalité de valorisation : (...) - Organisme complémentaire : "10", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", "19", "20", "21" (...)	Modalité de valorisation : (...) - Organisme complémentaire : "10", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", "19", "20", "21", "23" (...)

35. Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001: Enumération

Avant	Après
01 - Montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale	01 - Montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale et de la réduction de cotisation Allocations familiales

36. Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001: Enumération

Avant	Après
01 - Montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale (...) 22 - Montant des indemnités journalières CRPCEN (...)	01 - Montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale (...) 22 - Montant des indemnités journalières CRPCEN 23 - Sans composant de base assujettie en paie (...)

37. Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001: CCH-12

Avant	Après
CCH-12 : Si et seulement si la rubrique "Code de base assujettie - S21.G00.78.001" est renseignée avec la valeur "31 - Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire", la valeur renseignée dans la rubrique "Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001" doit être comprise entre "10" et "21" inclus.	CCH-12 : Si et seulement si la rubrique "Code de base assujettie - S21.G00.78.001" est renseignée avec la valeur "31 - Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire", la valeur renseignée dans la rubrique "Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001" doit être comprise entre "10" et "21" inclus ou égale à "23" .

38. Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001: CCH-13

Avant	Après
	CCH-13 : Si la rubrique « Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001 » est renseignée avec la valeur « 23 - Sans composant de base assujettie en paie », alors la valeur renseignée dans la rubrique « Montant de cotisation - S21.G00.81.004 » doit être égale à 0.

39. Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001: SIG-11

Avant	Après
	SIG-11 : Un bloc Composant de base assujettie dont la rubrique S21.G00.79.001 est renseignée à 23 ne peut être immédiatement précédé ou suivi d'un autre bloc 79, quel que soit son type.

40. Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001: SIG-12

Avant	Après
	SIG-12 : Si la rubrique « Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001 » est renseignée avec la valeur "23 - Sans composant de base assujettie en paie", alors la valeur renseignée dans la rubrique « Montant de composant de base assujettie - S21.G00.79.004 » doit être égale à 0."

41. Code de cotisation - S21.G00.81.001: Définition

Avant	Après
Modalité de valorisation : (...) - URSSAF : "001", "002", "003", "004", "006", "008", "009", "010", "011", "012", "013", "014", "015", "016", "017", "018", "019", "020", "021", "022", "023", "025", "044", "226" (...)	Modalité de valorisation : (...) - URSSAF : "001", "002", "003", "004", "006", "008", "009", "010", "011", "012", "013", "014", "015", "016", "017", "018", "019", "020", "021", "022", "023", "025", "044", "074", "086", "087", "102", "104", "226" (...)

42. Code de cotisation - S21.G00.81.001: Enumération

Avant	Après
063 - RETA - Montant de cotisation Arrco	063 - Montant de cotisation Arrco
064 - RETC - Montant de cotisation Agirc	064 - Montant de cotisation Agirc

43. Montant de cotisation - S21.G00.81.004: Définition

Avant	Après
Modalité de valorisation : (...) - AGIRC-ARRCO : à renseigner pour une cotisation, exonération (...)	Modalité de valorisation : (...) - AGIRC-ARRCO : à renseigner pour une cotisation (...)

44. Montant de cotisation - S21.G00.81.004: CCH-12

Avant	Après
CCH-12 : Si la rubrique "Code de cotisation - S21.G00.81.001" est renseignée avec la valeur "063 - RETA - Montant de cotisation Arrco" ou "064 - RETC - Montant de cotisation Agirc", la rubrique "Montant de cotisation - S21.G00.81.004" doit être renseignée.	CCH-12 : Si la rubrique "Code de cotisation - S21.G00.81.001" est renseignée avec la valeur "063 - Montant de cotisation Arrco" ou "064 - Montant de cotisation Agirc", la rubrique "Montant de cotisation - S21.G00.81.004" doit être renseignée.

45. Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur - S21.G00.85.001: CME-11

Avant	Après
CME-11 : Si la rubrique Nature juridique (S21.G00.85.010) est égale à "01 - Etablissement" le SIRET renseigné doit être à l'état actif au répertoire SIRENE de l'INSEE.	CME-11 : Si la rubrique Nature juridique (S21.G00.85.010) est égale à "01 - Etablissement" le SIRET renseigné doit être à l'état actif au répertoire SIRENE de l'INSEE. Ce contrôle ne s'applique pas si la rubrique « Code APET - S21.G00.11.002 » est renseignée à 7810Z ou 7820Z.

46. Code INSEE commune - S21.G00.85.011: CCH-11

Avant	Après
	CCH-11 : La rubrique "Code INSEE commune - S21.G00.85.011" est obligatoire si la rubrique « Code pays - S21.G00.85.006 » est absente.

47. Code INSEE commune - S21.G00.85.011: Tableau des usages

Avant	Après
01 - DSN mensuelle : O	01 - DSN mensuelle : C
02 - Signalement fin de contrat de travail : N	02 - Signalement fin de contrat de travail : N
04 - Signalement arrêt de travail : N	04 - Signalement arrêt de travail : N
05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail : N	05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail : N

48. Type - S21.G00.86.001: CCH-11

Avant	Après
CCH-11 : Pour chaque contrat dont la rubrique "Code	

caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022" est renseignée d'une valeur différente de "97" et "98", au moins une rubrique "Type - S21.G00.86.001" doit être renseignée.

Evolutions apportées dans la Version 2 du JMN (à implémenter en complément des évolutions énumérées dans la Version 1 du présent document)

49. 2.1.1. Les données identifiantes

Avant	Après
<p>(...) Les données « identifiantes » sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc « Entreprise » <ul style="list-style-type: none"> ○ SIREN • Bloc « Etablissement » <ul style="list-style-type: none"> ○ NIC • Bloc « Adhésion Prévoyance » <ul style="list-style-type: none"> ○ Référence contrat/ Code organisme/ Code délégataire (Id Adhésion) • Bloc « Individu » <ul style="list-style-type: none"> ○ Numéro d'inscription au répertoire (NIR) et/ou Numéro technique temporaire (NTT) ○ Nom de famille ○ Prénoms ○ Date de naissance • Bloc « Contrat (contrat de travail, convention, mandat) » <ul style="list-style-type: none"> ○ Numéro de contrat ○ Date de début de contrat • Bloc « Affiliation Prévoyance » <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifiant technique Affiliation 	<p>(...) Les données « identifiantes » sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc « Entreprise » <ul style="list-style-type: none"> ○ SIREN • Bloc « Etablissement » <ul style="list-style-type: none"> ○ NIC • Bloc « Adhésion Prévoyance » <ul style="list-style-type: none"> ○ Référence contrat/ Code organisme/ Code délégataire • Bloc « Individu » <ul style="list-style-type: none"> ○ Numéro d'inscription au répertoire (NIR) et/ou Numéro technique temporaire (NTT) ○ Nom de famille ○ Prénoms ○ Date de naissance • Bloc « Contrat (contrat de travail, convention, mandat) » <ul style="list-style-type: none"> ○ Numéro de contrat ○ Date de début de contrat

50. 2.2.1.3 Bloc "Cotisation individuelle" (S21.G00.81)

Avant	Après																																																																																																																																																																																																										
<p>2^{ème} partie du tableau (telle que mise à jour par le Point 4 du présent JMN)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Rubriques</th> <th colspan="5">Exonération</th> </tr> <tr> <th>Code de cotisation S21.G00.81.001</th> <th>Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.81.003</th> <th>Montant d'assiette S21.G00.81.000</th> <th>Montant de cotisation S21.G00.81.004</th> <th>Code INSEE commune S21.G00.81.005</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Organismes</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>AGIRC-ARRCO</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Caisse CBTP</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>CAMIEG</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>CCVRP</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>CNIEG</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Congés spectacles (AUDIENS)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>CRPCEN</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>CRPNPAC</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Organisme complémentaire</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>DGFIP</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>IRCANTEC</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>MSA</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Pôle emploi</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>URSSAF</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Rubriques	Exonération					Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.81.003	Montant d'assiette S21.G00.81.000	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Organismes						AGIRC-ARRCO						Caisse CBTP	X	X	X	X		CAMIEG						CCVRP	X	X	X	X		CNIEG						Congés spectacles (AUDIENS)						CRPCEN	X	X	X	X		CRPNPAC						Organisme complémentaire						DGFIP						IRCANTEC	X	X	X	X		MSA	X	X	X	X		Pôle emploi	X	X	X	X		URSSAF	X	X	X	X		<p>2^{ème} partie du tableau</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Rubriques</th> <th colspan="5">Exonération</th> </tr> <tr> <th>Code de cotisation S21.G00.81.001</th> <th>Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.81.002</th> <th>Montant d'assiette S21.G00.81.003</th> <th>Montant de cotisation S21.G00.81.004</th> <th>Code INSEE commune S21.G00.81.005</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Organismes</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>AGIRC-ARRCO</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Caisse CBTP</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>CAMIEG</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>CCVRP</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>CNIEG</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Congés spectacles (AUDIENS)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>CRPCEN</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>CRPNPAC</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Organisme complémentaire</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>DGFIP</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>IRCANTEC</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>MSA</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Pôle emploi</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>URSSAF</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Rubriques	Exonération					Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Organismes						AGIRC-ARRCO						Caisse CBTP	X	X	X	X		CAMIEG						CCVRP	X	X	X	X		CNIEG						Congés spectacles (AUDIENS)						CRPCEN	X	X	X	X		CRPNPAC						Organisme complémentaire						DGFIP						IRCANTEC						MSA	X	X	X	X		Pôle emploi	X	X	X	X		URSSAF	X	X	X	X	
Rubriques		Exonération																																																																																																																																																																																																									
	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.81.003	Montant d'assiette S21.G00.81.000	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005																																																																																																																																																																																																						
Organismes																																																																																																																																																																																																											
AGIRC-ARRCO																																																																																																																																																																																																											
Caisse CBTP	X	X	X	X																																																																																																																																																																																																							
CAMIEG																																																																																																																																																																																																											
CCVRP	X	X	X	X																																																																																																																																																																																																							
CNIEG																																																																																																																																																																																																											
Congés spectacles (AUDIENS)																																																																																																																																																																																																											
CRPCEN	X	X	X	X																																																																																																																																																																																																							
CRPNPAC																																																																																																																																																																																																											
Organisme complémentaire																																																																																																																																																																																																											
DGFIP																																																																																																																																																																																																											
IRCANTEC	X	X	X	X																																																																																																																																																																																																							
MSA	X	X	X	X																																																																																																																																																																																																							
Pôle emploi	X	X	X	X																																																																																																																																																																																																							
URSSAF	X	X	X	X																																																																																																																																																																																																							
Rubriques	Exonération																																																																																																																																																																																																										
	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005																																																																																																																																																																																																						
Organismes																																																																																																																																																																																																											
AGIRC-ARRCO																																																																																																																																																																																																											
Caisse CBTP	X	X	X	X																																																																																																																																																																																																							
CAMIEG																																																																																																																																																																																																											
CCVRP	X	X	X	X																																																																																																																																																																																																							
CNIEG																																																																																																																																																																																																											
Congés spectacles (AUDIENS)																																																																																																																																																																																																											
CRPCEN	X	X	X	X																																																																																																																																																																																																							
CRPNPAC																																																																																																																																																																																																											
Organisme complémentaire																																																																																																																																																																																																											
DGFIP																																																																																																																																																																																																											
IRCANTEC																																																																																																																																																																																																											
MSA	X	X	X	X																																																																																																																																																																																																							
Pôle emploi	X	X	X	X																																																																																																																																																																																																							
URSSAF	X	X	X	X																																																																																																																																																																																																							

51. 2.2.1.6 Bloc "Versement organisme de protection sociale" (S21.G00.20)

Avant	Après
<p>Précisions sur la rubrique « Mode de paiement » (S21.G00.20.010) (telle que mise à jour par le Point 7 du présent JMN)</p>	<p>Précisions sur la rubrique « Mode de paiement » (S21.G00.20.010)</p>

Valeurs de la rubrique "Mode de paiement" (S21.G00.20.01.0)	01 - chèque	02 - virement	03 - prélèvement	04 - titre inter-bancaire de paiement	05 - télé-règlement de type A	06 - versement réalisé par un autre établissement
AGIRC-ARRCO					X	X
Caisse CIBTP					X	
CAMIEG		X				X
CCVRP	X	X	X		X	
CNIEG		X				X
Congés spectacles (AUDIENS)					X	X
CRPCEN		X			X	
CRPNPAC	X	X				X
Organisme complémentaire	X	X		X	X	X
IRCANTEC						
MSA	X	X	X		X	X
Pôle emploi	X	X	X		X	
URSSAF					X	

Valeurs de la rubrique "Mode de paiement" (S21.G00.20.010)	01 - chèque	02 - virement	03 - prélèvement	04 - titre inter-bancaire de paiement	05 - télé-règlement de type A	06 - versement réalisé par un autre établissement
AGIRC-ARRCO					X	X
Caisse CIBTP					X	
CAMIEG		X				X
CCVRP	X	X	X		X	
CNIEG		X				X
Congés spectacles (AUDIENS)					X	X
CRPCEN		X			X	
CRPNPAC	X	X				X
Organisme complémentaire	X	X		X	X	X
IRCANTEC						
MSA	X	X	X		X	X
Pôle emploi	X	X	X		X	
URSSAF					X	

52. 2.2.3.2 Déclaration des cotisations agrégées

Avant	Après
<p>Il convient de noter que les simplifications suivantes ont été apportées aux déclarations de cotisations URSSAF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Levée de l'obligation de déclarer les montants de cotisation par Code Type de Personnel (hors DUCS EDI) - Déclaration du total par mois civil uniquement - Suppression de la déclaration des effectifs du champ social 	<p>Il convient de noter que les simplifications suivantes ont été apportées aux déclarations de cotisations URSSAF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Levée de l'obligation de déclarer les montants de cotisation par Code Type de Personnel (hors DUCS EDI) - Déclaration du total par mois civil uniquement

53. 2.4 Déclaration de type Néant

Avant	Après																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Blocs Organismes</th> <th colspan="10">Modalité déclarative DSN Néant</th> </tr> <tr> <th>Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « néant » S20.G00.08</th> <th>Adhésion Prévoyance S21.G00.15</th> <th>Changements destinataire Adhésion Prévoyance S21.G00.16</th> <th>Versement organisme de protection sociale S21.G00.20</th> <th>Bordereau de cotisation due S21.G00.22</th> <th>Cotisation agrégée S21.G00.23</th> <th>Affectation fiscale S21.G00.42</th> <th>Assujettissement fiscal S21.G00.44</th> <th>Composant de versement S21.G00.55</th> <th>Cotisation établissement S21.G00.82</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>AGIRC-ARRCO</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Caisse CIBTP</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>CAMIEG</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>CCVRP</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>CNIEG</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>CRPCEN</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>CRPNPAC</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>DGFIP</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Organisme complémentaire</td><td></td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td></tr> <tr><td>IRCANTEC</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>MSA</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Pôle emploi</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>URSSAF</td><td></td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Congés spectacles (AUDIENS)</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	Blocs Organismes	Modalité déclarative DSN Néant										Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « néant » S20.G00.08	Adhésion Prévoyance S21.G00.15	Changements destinataire Adhésion Prévoyance S21.G00.16	Versement organisme de protection sociale S21.G00.20	Bordereau de cotisation due S21.G00.22	Cotisation agrégée S21.G00.23	Affectation fiscale S21.G00.42	Assujettissement fiscal S21.G00.44	Composant de versement S21.G00.55	Cotisation établissement S21.G00.82	AGIRC-ARRCO	X			X							Caisse CIBTP	X			X					X		CAMIEG	X			X	X						CCVRP	X			X	X						CNIEG	X			X	X						CRPCEN	X			X	X						CRPNPAC	X			X							DGFIP							X	X			Organisme complémentaire		X	X	X					X	X	IRCANTEC	X			X							MSA	X			X					X		Pôle emploi	X			X	X						URSSAF				X	X						Congés spectacles (AUDIENS)	X			X							<p>1^{ère} partie du tableau</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Blocs Organismes</th> <th colspan="7">Modalité déclarative DSN Néant</th> </tr> <tr> <th>Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « néant » S20.G00.08</th> <th>Adhésion Prévoyance S21.G00.15</th> <th>Changements destinataire Adhésion Prévoyance S21.G00.16</th> <th>Versement organisme de protection sociale S21.G00.20</th> <th>Bordereau de cotisation due S21.G00.22</th> <th>Cotisation agrégée S21.G00.23</th> <th>Affectation fiscale S21.G00.42</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>AGIRC-ARRCO</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Caisse CIBTP</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>CAMIEG</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>CCVRP</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>CNIEG</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>CRPCEN</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>CRPNPAC</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>DGFIP</td><td></td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td></tr> <tr><td>Organisme complémentaire</td><td></td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>IRCANTEC</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>MSA</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Pôle emploi</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>URSSAF</td><td></td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Congés spectacles (AUDIENS)</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>IRCANTEC</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <p>2^{ème} partie du tableau</p>	Blocs Organismes	Modalité déclarative DSN Néant							Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « néant » S20.G00.08	Adhésion Prévoyance S21.G00.15	Changements destinataire Adhésion Prévoyance S21.G00.16	Versement organisme de protection sociale S21.G00.20	Bordereau de cotisation due S21.G00.22	Cotisation agrégée S21.G00.23	Affectation fiscale S21.G00.42	AGIRC-ARRCO	X			X				Caisse CIBTP	X			X				CAMIEG	X			X	X			CCVRP	X			X	X			CNIEG	X			X	X			CRPCEN	X			X	X			CRPNPAC	X			X				DGFIP				X			X	Organisme complémentaire		X	X	X				IRCANTEC	X			X				MSA	X			X				Pôle emploi	X			X	X			URSSAF				X	X	X		Congés spectacles (AUDIENS)	X			X				IRCANTEC	X			X			
Blocs Organismes		Modalité déclarative DSN Néant																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « néant » S20.G00.08	Adhésion Prévoyance S21.G00.15	Changements destinataire Adhésion Prévoyance S21.G00.16	Versement organisme de protection sociale S21.G00.20	Bordereau de cotisation due S21.G00.22	Cotisation agrégée S21.G00.23	Affectation fiscale S21.G00.42	Assujettissement fiscal S21.G00.44	Composant de versement S21.G00.55	Cotisation établissement S21.G00.82																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
AGIRC-ARRCO	X			X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Caisse CIBTP	X			X					X																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
CAMIEG	X			X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
CCVRP	X			X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
CNIEG	X			X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
CRPCEN	X			X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
CRPNPAC	X			X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
DGFIP							X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Organisme complémentaire		X	X	X					X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
IRCANTEC	X			X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
MSA	X			X					X																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Pôle emploi	X			X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
URSSAF				X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Congés spectacles (AUDIENS)	X			X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Blocs Organismes	Modalité déclarative DSN Néant																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « néant » S20.G00.08	Adhésion Prévoyance S21.G00.15	Changements destinataire Adhésion Prévoyance S21.G00.16	Versement organisme de protection sociale S21.G00.20	Bordereau de cotisation due S21.G00.22	Cotisation agrégée S21.G00.23	Affectation fiscale S21.G00.42																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
AGIRC-ARRCO	X			X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Caisse CIBTP	X			X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
CAMIEG	X			X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
CCVRP	X			X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
CNIEG	X			X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
CRPCEN	X			X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
CRPNPAC	X			X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
DGFIP				X			X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Organisme complémentaire		X	X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
IRCANTEC	X			X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
MSA	X			X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Pôle emploi	X			X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
URSSAF				X	X	X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Congés spectacles (AUDIENS)	X			X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
IRCANTEC	X			X																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			

Blocs	Modalité déclarative DSN Néant						
	Assujettissem nt fiscal S21.G00.44	Composant de versement S21.G00.55	Cotisation établissement S21.G00.82	Bénéficiaire des honoraires S89.G00.32	Avantages en nature S89.G00.33	Prise en charge des indemnités S89.G00.35	Rémunérations S89.G00.43
Organismes							
AGIRC-ARRCO							
Caisse CIBTP			X				
CAMIEG							
CCVRP							
CNIEG							
CRPCEN							
CRPNPAC							
DGFIP	X			X	X	X	X
Organisme complémentair e		X	X				
IRCANTEC							
MSA			X				
Pôle emploi							
URSSAF							
Congés spectacles (AUDIENS)							
IRCANTEC							

54. Mode de paiement - S21.G00.20.010 : Définition

Avant	Après
Modalité de valorisation : [...] - CRPNPAC : "01", "02" [...]	Modalité de valorisation : [...] - CRPNPAC : "01", "02", "06" [...]

55. Embauche - S21.G00.30.023

Avant	Après
Embauche S21.G00.30.023 Individu. Embauche Rubrique à renseigner en cas de nouvelle embauche d'un salarié dans l'établissement ou de salarié en situation de cumul emploi retraite. X [2,2] 01 - Nouvelle embauche sans cumul emploi retraite 03 - Nouvelle embauche en cumul emploi retraite	Cumul emploi retraite S21.G00.30.023 Individu. CumulEmploiRetraite Rubrique à renseigner dans chaque DSN mensuelle pour un salarié en situation de cumul emploi retraite. Le cas contraire (non cumul emploi retraite), cette rubrique peut : - soit être déclarée chaque mois et alimentée de la valeur "01 - Non" - soit ne pas être déclarée X [2,2] 01 - Non 03 - Oui

56. Facteur d'exposition - S21.G00.34.001 : SIG-11

Avant	Après
SIG-11 : Si la rubrique "Code de cotisation - S21.G00.81.001" est renseignée avec la valeur "086 - Cotisation pénibilité mono exposition" alors le bloc "Pénibilité - S21.G00.34" doit être présent une et une seule fois.	

57. Facteur d'exposition - S21.G00.34.001 : SIG-12

Avant	Après
SIG-12 : Si la rubrique "Code de cotisation - S21.G00.81.001" est renseignée avec la valeur " 087 -	

Cotisation pénibilité multi exposition" alors le bloc "Pénibilité - S21.G00.34" doit être présent au moins deux fois.	
---	--

58. Unité de mesure de la quotité de travail - S21.G00.40.011 : CCH-12

Avant	Après
CCH-12 : Si la rubrique "Unité de mesure de la quotité de travail - S21.G00.40.011" est renseignée avec la valeur "99 - salarié non concerné", la déclaration de la rubrique "Unité de mesure - S21.G00.53.003" est obligatoire. Toute mesure d'activité est exprimée dans une unité, par défaut l'unité de mesure portée par le contrat de travail. Si aucune unité n'est portée par le contrat de travail, l'unité doit être définie dans la rubrique "Unité de mesure - S21.G00.53.003".	

59. Code régime de base risque maladie - S21.G00.40.018 : énumération

Avant	Après
	999 - sans régime obligatoire

60. Code régime de base risque accident du travail – S21.G00.40.039 : CCH-11

Avant	Après
CCH-11 : Si la rubrique « Code régime de base risque accident du travail - S21.G00.40.039 » est renseignée avec la valeur « 300 - régime agricole (CCMSA) » alors la rubrique « Code risque accident du travail - S21.G00.40.040 » doit être renseignée avec une valeur dont les deux premiers caractères sont « RA » ou avec la valeur « 999ZZ ».	CCH-11 : Si la rubrique « Code régime de base risque accident du travail - S21.G00.40.039 » est renseignée avec la valeur « 300 - régime agricole (CCMSA ou C3A) » alors la rubrique « Code risque accident du travail - S21.G00.40.040 » doit être renseignée avec une valeur dont les deux premiers caractères sont « RA » ou avec la valeur « 999ZZ ».

61. Code régime de base risque accident du travail – S21.G00.40.039 : énumération

Avant	Après
134 - régime spécial de la SNCF ... 300 - régime agricole (CCMSA) ... 999 - sans régime obligatoire (titulaire des trois fonctions publiques et non-titulaires dont le risque AT est couvert par l'Etat)	134 - régime spécial de la SNCF ... 300 - régime agricole (CCMSA ou C3A) ... 999 - sans régime obligatoire (titulaire des trois fonctions publiques et non-titulaires dont le risque AT est couvert par l'Etat)

62. Code risque accident du travail – S21.G00.40.040 : CCH-15

Avant	Après
CCH-15 : Si les deux premiers caractères de la présente rubrique (S21.G00.40.040) sont « RA », alors la rubrique « Code régime de base risque accident du travail –	CCH-15 : Si les deux premiers caractères de la présente rubrique (S21.G00.40.040) sont « RA », alors la rubrique « Code régime de base risque accident du travail –

S21.G00.40.039 » doit être égale à « 300 - régime agricole (CCMSA) ».	S21.G00.40.039 » doit être égale à « 300 - régime agricole (CCMSA ou C3A) ».
---	--

63. Type - S21.G00.51.011 : SIG-11

Avant	Après
SIG-11 : Si la rubrique « Type – S21.G00.51.011 » est égale à « 002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage », alors au moins un bloc « Activité - S21.G00.53 » doit être rattaché au bloc « Rémunération - S21.G00.51 » contenant cette rubrique.	

64. Montant – S21.G00.51.013 : CCH-11

Avant	Après
CCH-11 : Pour un versement individu (S21.G00.50), s'il existe au moins un sous-groupe « Rémunération - S21.G00.51 » de type (S21.G00.51.011) « 001 - Rémunération brute non plafonnée » dont le montant (S21.G00.51.013) est non nul, alors il doit être renseigné au moins une rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 » avec la valeur "03 - Assiette brute déplafonnée".	SIG-11 : Pour un versement individu (S21.G00.50), s'il existe au moins un bloc « Rémunération - S21.G00.51 » de type (S21.G00.51.011) « 001 - Rémunération brute non plafonnée » dont le montant (S21.G00.51.013) est non nul, alors il doit être renseigné au moins une rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 » avec la valeur "03 - Assiette brute déplafonnée".

65. Unité de mesure - S21.G00.53.003 : CCH-13

Avant	Après
CCH-13 : Le code « 32 – à la vacation » n'est autorisé que si la rubrique "Code complément PCS-ESE - S21.G00.40.005" est égale à « 49 - dockers avec carte G ».	SIG-13 : Le code « 32 – à la vacation » n'est autorisé que si la rubrique "Code complément PCS-ESE - S21.G00.40.005" est égale à « 49 - dockers avec carte G ».

66. Montant versé - S21.G00.55.001 : définition

Avant	Après
Montant correspondant à la part du versement affectée au contrat Prévoyance référencé en S21.G00.55.003 et le cas échéant à la population renseignée en S21.G00.55.002 pour la période d'affectation renseignée en S21.G00.55.004. Avec décimale, non signé , valeur zéro autorisée, zéros non significatifs tolérés.	Montant correspondant à la part du versement affectée au contrat Prévoyance référencé en S21.G00.55.003 et le cas échéant à la population renseignée en S21.G00.55.002 pour la période d'affectation renseignée en S21.G00.55.004. Avec décimale, valeur zéro autorisée, zéros non significatifs tolérés.

67. Code de base assujettie - S21.G00.78.001 : CCH-16

Avant	Après
CCH-16 : Si la rubrique "Code de base assujettie - S21.G00.78.001" est renseignée avec la valeur "37 - Assiette de pénibilité", un sous-groupe "Pénibilité -	

S21.G00.34" doit être déclaré et inversement.

68. Code de base assujettie - S21.G00.78.001 : définition

Avant	Après
Modalité de valorisation : [...] - CRPCEN : "02", "03", "19"	Modalité de valorisation : [...] - CRPCEN : "02", "03", " 11 ", "19"

69. Montant de cotisation - S21.G00.81.004 : définition

Avant	Après
Modalité de valorisation : [...] - CRPCEN : à renseigner pour une cotisation, réduction ou exonération pour la période de rattachement	Modalité de valorisation : [...] - CRPCEN : à renseigner pour une cotisation ou une réduction pour la période de rattachement

70. Tableau des usages : rubrique S21.G00.30.023

Avant	Après
S21.G00.30.023 Embauche 01 - DSN mensuelle C 02 - Signalement fin de contrat de travail I 04 - Signalement arrêt de travail I 05 – Signalement reprise suite à arrêt de travail I	S21.G00.30.023 Cumul emploi retraite 01 - DSN mensuelle C 02 - Signalement fin de contrat de travail I 04 - Signalement arrêt de travail I 05 – Signalement reprise suite à arrêt de travail I

71. Tableau des usages de contrôles : explications : CCH-12 de la rubrique S21.G00.40.011

Avant	Après
S21.G00.40.011 Montant CCH-12 01 - DSN mensuelle OUI 02 - Signalement fin de contrat de travail NON 04 - Signalement arrêt de travail NON 05 – Signalement reprise suite à arrêt de travail NON	

72. Tableau des usages de contrôles : explications : CCH-11 de la rubrique S21.G00.51.013

Avant	Après
S21.G00.51.013 Montant CCH-11 01 - DSN mensuelle OUI 02 - Signalement fin de contrat de travail NON 04 - Signalement arrêt de travail NON 05 – Signalement reprise suite à arrêt de travail NON	

73. Tableau des usages de contrôles : explications : CCH-11 de la rubrique S21.G00.52.004

Avant	Après
S21.G00.52.004 Date de fin de la période de rattachement CCH-11 01 - DSN mensuelle NON 02 - Signalement fin de contrat de travail OUI	S21.G00.52.004 Date de fin de la période de rattachement CCH-11 01 - DSN mensuelle OUI 02 - Signalement fin de contrat de travail OUI

04 - Signalement arrêt de travail NON 05 – Signalement reprise suite à arrêt de travail NON	04 - Signalement arrêt de travail NON 05 – Signalement reprise suite à arrêt de travail NON
--	--

74. Tableau des usages de contrôles : explications : CCH-13 de la rubrique S21.G00.53.003

Avant	Après
S21.G00.53.003 Montant CCH-13 01 - DSN mensuelle OUI 02 - Signalement fin de contrat de travail NON 04 - Signalement arrêt de travail NON 05 – Signalement reprise suite à arrêt de travail NON	

75. Tableau des usages de contrôles : explications : CCH-16 de la rubrique S21.G00.78.001

Avant	Après
S21.G00.78.001 Montant CCH-16 01 - DSN mensuelle OUI 02 - Signalement fin de contrat de travail NON 04 - Signalement arrêt de travail NON 05 – Signalement reprise suite à arrêt de travail NON	

Evolutions apportées dans la Version 3 du JMN (à implémenter en complément des évolutions énumérées dans la version 2 du présent document)

76. Date du dernier jour travaillé - S21.G00.60.002 : CCH-11

Avant	Après
CCH-11 : Pour un même contrat, pour lequel la rubrique "Code régime Retraite Complémentaire - S21.G00.71.002" est renseignée avec la valeur "IRCANTEC", ne peuvent être transmis plusieurs arrêts de travail dont les périodes d'applicabilité ("Date du dernier jour travaillé - S21.G00.60.002" / "Date de la reprise - S21.G00.60.010") se chevauchent.	

77. Code de base assujettie - S21.G00.78.001 : CCH-12

Avant	Après
CCH-12 : Si la rubrique "Code régime retraite complémentaire - S21.G00.71.002" est renseignée avec la valeur "IRCANTEC", au moins une rubrique "Code de base assujettie - S21.G00.78.001" doit être renseignée avec la valeur "28 - Base IRCANTEC cotisée" ou "29 - Base IRCANTEC non cotisée (arrêt de travail)".	

78. Code de base assujettie – S21.G00.78.001 : CCH-17

Avant	Après
CCH-17 : Si le sous-groupe "Arrêt de travail - S21.G00.60" est présent et si la rubrique "Code régime retraite complémentaire - S21.G00.71.002" est renseignée avec la valeur "IRCANTEC", il doit être créé un sous-groupe "Base assujettie - S21.G00.78" avec la rubrique "Code de base assujettie - S21.G00.78.001" renseignée avec la valeur "29 - Base IRCANTEC non cotisée (arrêt de travail)".	

79. Tableau des usages de contrôles : explications : CCH-11 de la rubrique S21.G00.60.002

Avant	Après
S21.G00.60.002 Date du dernier jour travaillé CCH-11 01 - DSN mensuelle OUI 02 - Signalement fin de contrat de travail NON 04 - Signalement arrêt de travail NON 05 – Signalement reprise suite à arrêt de travail NON	

80. Tableau des usages de contrôles : explications : CCH-12 de la rubrique S21.G00.78.001

Avant	Après
S21.G00.78.001 Code de base assujettie CCH-12 01 - DSN mensuelle OUI 02 - Signalement fin de contrat de travail NON 04 - Signalement arrêt de travail NON 05 – Signalement reprise suite à arrêt de travail NON	

81. Tableau des usages de contrôles : explications : CCH-17 de la rubrique S21.G00.78.001

Avant	Après
S21.G00.78.001 Code de base assujettie CCH-17 01 - DSN mensuelle OUI 02 - Signalement fin de contrat de travail NON 04 - Signalement arrêt de travail NON 05 – Signalement reprise suite à arrêt de travail NON	